

saisi et apprécié, l'un des premiers, dans ses plus minimes parties, la physionomie si remarquable, si bien coordonnée du cérémonial lyonnais ; on a traité ses recherches de minuites ridicules ; je ne suis pas de cet avis ; ces minuites ont plus d'importance qu'on ne croirait au premier abord ; le jour où elles auront disparu pour faire place à un genre plus à la mode, l'Église de Lyon sera sur la pente d'une décadence rapide, les innovations feront oublier les règles et la discipline, cet oubli amènera l'indifférence et la frivolité dans les choses du culte et par contre-coup l'affaiblissement de la piété.

IX.

DES REPOSOIRS.

L'usage à Lyon est de porter, le jeudi-saint, le Saint-Sacrement dans un *reposoir* orné et éclairé par un grand nombre de bougies ; là, il n'est pas caché, mais voilé seulement par une gaze. Dans quelques chapelles de Communautés, on suit l'usage étranger au diocèse de le porter dans un *tombeau*, c'est-à-dire, d'exposer le calice surmonté de la patène et environné des autres vases sacrés, sans lumière ni appareil décoratif ; les reposoirs frappent davantage l'imagination ; le peuple dans son langage sensé les nomme des paradis, et pourquoi un tombeau, image matérielle et funèbre, pour célébrer le triomphe de la vie sur la mort ? Le tombeau c'est le reste de l'église vide et dépouillée, le reposoir c'est la représentation mystique du ciel où la mort n'a plus aucun droit.

X.

DES HORLOGES.

Que les clochers nous avertissent des heures par un timbre